

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRAX

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 12/10/2022

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire** à la Mairie, **sous la présidence de Monsieur Thierry ZANATTA, Maire.**

Présents : BENOVAHI Khadija, FONTAYNE Nicole, LAMOTTE Anne, NAHMIAS Véronique, RACAUD-ESPINOSA Christine, BEGUE Philippe, BEUGNIET Philippe, DANDURAND Jean-Michel, ESCOBEDO André, FRECHOU Grégory, LEFRANC Patrick, MANGION Christophe, MORELOT Gilles, SAURAT Christian, SOULIE Jean-Christophe, ZANATTA Thierry.

Pouvoirs : BEDIR Fabienne à BENOVAHI Khadija, FILLON Sabine à BEGUE Philippe, LAVAL Ghislaine à DANDURAND Jean-Michel, PELOUZE Camille à ZANATTA Thierry, LEPINEUX François à MORELOT Gilles.

Absents : BEDIR Fabienne, FILLON Sabine, LAVAL Ghislaine, PELOUZE Camille, LEPINEUX François

Monsieur DANDURAND Jean-Michel a été nommé secrétaire de séance.

D 2022-05 : Vœu d'un accord sur une tarification unique métropolitaine et une 1ere phase du RER toulousain – Proposition d'une approche pragmatique et fédératrice sur la base d'un RER cadencé avec des avancées par étapes d'ici 2029

Ce vœu s'inscrit dans la continuité du vœu de 2019–1–16 du Conseil Municipal qui s'est tenu le 18 février 2019, dont la finalité était déjà de soutenir le développement de la politique de transport ferroviaire.

L'objectif de ce précédent vœu était de soutenir le lancement d'un RER cadencé à l'heure, et à la demi-heure sur les heures de pointe, de 5h à minuit avec des avancées par étapes d'ici 2029.

En plus de la première approche réalisée par le conseil municipal en 2019, nous soutenons la tarification unique sur le territoire métropolitain. En ce sens, un courrier fait à l'initiative de la commune de Brax, cosigné par l'ensemble des maires de l'ouest toulousain a été envoyé à la Métropole, au Conseil Régional et TISSEO.

Le Conseil Municipal de Brax partage à l'unanimité les difficultés majeures de déplacements dans la périphérie de Toulouse.

Nous voyons, aujourd'hui, dans différentes métropoles la volonté de mener une politique ambitieuse du transport ferroviaire. La voie ouverte par la métropole sur la 3^e ligne de métropole doit s'inscrire dans une solution d'ensemble vers un RER toulousain. Qui plus est, la Zone à Faible Emission présent sur le territoire métropolitain ne doit pas pénaliser les métropolitains qui se retrouvent, aujourd'hui, sans solution pour se rendre sur leur lieu de travail.

L'actuelle volonté politique d'améliorer le cadencement va dans le bon sens mais il ne faut pas oublier que des solutions, plus à court terme, peuvent être portées. En ce sens, la tarification unique permettrait à chaque métropolitain de se rendre vers les bassins d'emploi et de loisirs via les transports en commun tout en dépensant moins.

Nous souhaitons une intervention concertée de la Métropole de Toulouse, et de la Région Occitanie qui porte la politique du transport ferroviaire, afin de développer le premier projet global de desserte irrigué par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à l'heure et à la demi-heure aux heures de pointe, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système « train+vélo » performant.

Nous demandons une accélération de la concrétisation du développement de la branche ouest des Arènes à Brax, voire jusqu'à l'Isle Jourdain en fonction des financements disponibles.

En effet, un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région, Tisséo, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1ère phase.

Le nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers permettant des avancées concrètes et progressives.

Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération toulousaine (bouchons, pollution, inflation, ZFE), nous faisons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER bénéfique pour tous.

Ce vote démontre le soutien des éluEs du Conseil Municipal de Brax pour ce projet transpartisan en faveur d'une mobilité bas carbone et une offre de transports publics efficace notamment en périphérie de l'agglomération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le présent vœu

Par :

Le Maire
Thierry ZANATTA

Voix pour :	22
Voix contre :	0
Abstention :	0
Non-participation au vote :	0